

Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 10 janvier 2015

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

**Séance du 15 janvier 2015**

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

**Présents** : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER,  
Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire,  
Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe  
SCHIR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine  
GOTTAR, Alexis GRAFF, Michèle AMAR SCHAETTEL,  
Denis TOURNEMAINE, Monique METTE, Josselin FELD

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 DECEMBRE 2014**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2014.

**Votes : 15**

**Pour : 15**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Suivent les signatures au registre  
Pour copie conforme  
Ergersheim, le 20 janvier 2015  
Le Maire,  
Maxime BRAND



Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 10 janvier 2015

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 15 janvier 2015

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Alexis GRAFF, Michèle AMAR SCHAETTEL, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE, Josselin FELD

### BAUX DE CHASSE COMMUNAUX POUR LA PERIODE 2015-2024 : AGREMENT DES CANDIDATURES

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code de l'Environnement ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2014 définissant le Cahier des Charges Type relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin pour la période du 2 février 2015 au 1<sup>er</sup> février 2024 ;

**Vu** l'avis favorable de la commission consultative communale de chasse en date du 15 janvier 2015 ;

**Vu** la décision de la commission de location en date du 15 janvier 2015.

En application du Code de l'environnement, le droit de chasse est administré par la commune au nom et pour le compte des propriétaires.

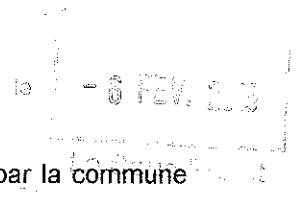
Les baux de location des chasses communales sont établis pour une durée de 9 ans et les baux actuels expirent le 1er février 2015. Les chasses seront donc remises en location dans les mois qui viennent pour une nouvelle période de 9 ans soit du 2 février 2015 au 1er février 2024.

Tous les candidats à la location de la chasse communale doivent fournir un dossier de candidature complet (article 16 du cahier des charges type 2015-2024).

Les déclarations de candidature et les pièces annexées sont examinées et agréées par le Conseil Municipal après avis de la commission consultative communale de chasse. Il convient de se référer à l'article 17 du cahier des charges type 2015-2024 relatif aux modalités et conditions d'agrément des candidatures.

Les règles relatives au dossier et à l'agrément des candidatures s'appliquent quel que soit le mode de location.

Si le dossier est complet et que le candidat n'est pas concerné par un motif d'irrecevabilité, sa candidature pourra être agréée. Dans le cas contraire, sa candidature ne devrait pas être agréée par le Conseil Municipal.



**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE**

Pour le lot n° 2 faisant l'objet d'un appel d'offres :

➤ **d'agr er les candidatures :**

- de Monsieur Romain HEITZ,
- de l'Association de Chasse du Horn de Wolxheim dont les associ s sont les suivants :
  - M. Maurice MICHALAK,
  - M. Fr d ric RENARD,
  - M. Alex DEMIR,
  - M. Jean-Alain KERNACKER,
  - M. Alain BOEHLER.

**Votes : 15**

**Pour : 15**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Suivent les signatures au registre  
Pour copie conforme  
Ergersheim, le 20 janvier 2015  
Le Maire,  
Maxime BRAND

